

TERRITOIRE DU RUANDA - URUNDI

RESIDENCE DE RUANDA

TERRITOIRE DE NYANZA

FICHE DE TRAITEMENT

ANNÉE 1959

NOM RWAGASORE

PRÉNOM Frédéric

FONCTION sous-chef

CHEFFERIE NYAGA

SOUS - CHEFFERIE Gitovu

Impr. Les Arts Graphiques Goma.

Mois	Traitement de base	Augm. annuelle	EXP. ANC	I. L.	I.F.	I.I	Primes	Total	Taxe professionnelle	Retenues en D. I. pour absences	Cotisation pension	Retenue caisse d'épargne	Total net à payer	Signature
Janvier	3.500	325	720	50	700	-	-	5.295	98			175	5.022	
Février														
Mars														
Avril														
Mai														
Juin														
Juillet														
Août														
Septembre														
Octobre														
Novembre														
Décembre														
TRAVAUX														

Ruhengeri



13309

TERRITOIRE DE NYANZA.

FICHE DE TRAITEMENT

ANNÉE 1999

NOM	SEKAYAGE	PRÉNOM	Ladislav	FONCTION	sous-chef
-----	----------	--------	----------	----------	-----------

CHEFFERIE **JAYGA** SOUS - CHEFFERIE **MUYIRA**

Impr. Les Arts Graphiques Goma.

[illegible]

TERRITOIRE DE NYANZA

ANNÉE 1959

CHEFFERIE **EN MAYAGA** SOUS-CHEFFERIE **EATO**

[illegible]

TERRITOIRE DE MYANMAR

ANNÉE 195

FONCTION sous-chef

SOUS - CHEFFERIE BUARA

Impr. Les Arts Graphiques Goma.

[illegible]

RESIDENCE DE
TERRITOIRE DE **NYANZA**

ANNÉE 1959

FONCTION sous-chef

SOUS - CHEFFERIE.....GIKOMA

Impr. Les Arts Graphiques Goma.

[illegible]

TERRITOIRE DE NYANZA

ANNÉE 1959

FONCTION.....sous-chef

SOUS - CHEFFERIE **NE BUYE**

Impr. Les Arts Graphiques Goma.

[illegible]

TERRITOIRE DE NYANZA.....

ANNÉE 1959

FONCTION.....sous-chef

SOUS - CHEFFERIE.

Impr. Les Arts Graphiques Goma.

[illegible]

TERRITOIRE DE NYANZA

ANNÉE 1959

CHEFFERIE **MAYAGA** SOUS - CHEFFERIE **NTONGWE**

[illegible]

TERRITOIRE DE NYANZA

ANNÉE 1959

CHEFFERIE MAYAGA SOUS - CHEFFERIE ~~NTYAZO~~ NTYAZO

[illegible]

TERRITOIRE DE.....NYANZA.....

ANNÉE 1959

CHEFFERIE JA YAO SOUS - CHEFFERIE SHALI

[illegible]

TERRITOIRE DE NYANZA.....

ANNÉE 1959

CHEFFERIE AYAGA SOUS - CHEFFERIE NTYAZO[illegible]

RESIDENCE DE
TERRITOIRE DE

FICHE DE TRAITEMENT

ANNÉE 1959

NOM	C. SUMIZI	PRÉNOM	Alphonse	FONCTION	sous-chef
-----	-----------	--------	----------	----------	-----------

CHEFFERIE *Albi* SOUS - CHEFFERIE *Kinazi*

Impr. Les Arts Graphiques Goma.

[illegible]

Il faudrait donc prévoir une troisième unité (discothèque, administration, remplacements) et un remplaçant pour Mr De Jonghe (régie, surveillance des émissions).

Pour ce qui concerne le personnel africain, il faudrait :

- deux speakers (un kirundi, un kinyarwanda)
- deux speakerines (id.)
- deux traducteurs (id.)
- deux commis (courrier, discothèque, dactylographie des bulletins de nouvelles)
- deux plantons.

Je me vois à mon grand regret obligé de signaler que nous éprouvons de très grosses difficultés pour trouver des rédacteurs-speakers. Tous les candidats qui se sont présentés et qui n'avaient fait que des études moyennes du degré inférieur se sont montrés insuffisants. Je propose de rechercher dans les cadres de l'administration deux rédacteurs africains ayant la formation voulue et possédant une voix radiophonique.

En ce qui concerne la répartition des tâches, je me permets d'attirer votre attention sur le fait que le travail devra se faire en équipe vu le personnel peu nombreux. En gros la répartition serait la suivante :
Mr Van Molle : coordination, formation des journalistes, bulletins de nouvelles, contacts extérieurs;
Mr De Jonghe : régie générale, surveillance des émissions;
Mr X (troisième élément européen) : discothèque, administration, gestion des crédits.
Seraient faits en collaboration : montages, programmes spéciaux, courrier des auditeurs, etc..

En ce qui concerne le nom à donner à la future station de radiodiffusion, je propose : "Radio Usumbura" (généralement toutes les stations de radio sont appelées d'après la ville d'où elles émettent). Lors de l'annonce et de la désannonce du poste, on pourrait suivre ce nom par "station émettrice du Ruanda-Urundi".

Bien que le côté technique ne me concerne pas je me permets d'attirer l'attention sur le fait

1* que l'insonorisation du studio ne semble pas